

## REFERENTIEL DE LA QUALIFICATION

### TITRE DU CQPM : Chargé(e) de maintenance industrielle

#### 1. Objectif professionnel du CQPM

Le (la) Chargé(e) de maintenance industrielle assure sa mission sous la supervision hiérarchique d'un (une) responsable technique ou responsable maintenance, principalement sur des activités visant à optimiser la maintenance de moyens de production pour le compte d'une entreprise utilisatrice ou pour le compte d'un sous-traitant.

Il (elle) agit dans un souci constant d'améliorer les modalités d'interventions, il (elle) définit les règles d'actions et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par des sous-traitants.

Dans ce cadre il (elle) a en charge de mettre en œuvre les méthodes et l'organisation de la maintenance les plus adaptées afin d'optimiser les ressources et limiter les pertes de production dues aux arrêts techniques pour cela il (elle) analyse des données technico-économiques de maintenance ou des historiques d'intervention.

Il (elle) contribue également à l'organisation et au déploiement de la politique de maintenance, pilote des travaux et des équipes.

Pour cela les missions ou activités du titulaire peuvent porter à titre d'exemple non exhaustif sur:

- L'optimisation de la disponibilité des équipements
- L'organisation des ressources de maintenance
- La gestion des activités de maintenance
- La définition des méthodes de maintenances adaptées
- La participation aux activités d'amélioration continue

Pour cela, il (elle) doit être capable de (selon un regroupement en unités cohérentes des capacités professionnelles répondant à la même finalité) :

#### U1 - Définition des méthodes ou organisations de maintenance

- **C1** - **Analyser** les conditions d'exploitation et de maintenance des équipements (fiabilité, sécurité, disponibilité, maintenabilité)
- **C2** - **Définir** des méthodes ou organisations de maintenance adaptées à un contexte

#### U2 - Pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou organisations de maintenance

- **C3** - **Piloter une** action d'amélioration en lien avec la fonction maintenance
- **C4** - **Assurer le suivi économique** des activités de maintenance

#### U3 - Mesure d'efficacité des méthodes ou organisations de maintenance

- **C5** - **Animer une réunion** de suivi d'activités en lien avec la fonction maintenance
- **C6** - **Assurer le reporting** des activités de maintenance au donneur d'ordre

## 2. Référentiel de certification : CHARGE(E) DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U1 - Définition des méthodes ou organisations de maintenance		
<p><b>C1. Analyser les conditions d'exploitation et de maintenance des équipements (fiabilité, maintenabilité, disponibilité, sécurité)</b></p>	<p>L'ensemble des documents nécessaires à l'analyse sont mis à disposition (par exemple : indicateurs, historiques et relevés d'interventions, données économiques, données techniques en lien avec les équipements à maintenir, cout d'arrêts techniques, cout des pièces détachées, cout d'immobilisations des moyens, cout de la sous-traitance,...)</p> <p>Les contraintes technico-économiques sont connues (éléments budgétaires, contraintes techniques relatifs aux équipements).</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Les éléments révélés</b> par l'analyse <b>sont pertinents</b>, et exploitables. Ils permettent d'en déduire des tendances favorisant la prise de décision.</p> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>La méthode d'analyse est adaptée</b> (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les indicateurs sont pertinents et exploitables</li> <li>○ Les regroupements par catégories sont judicieusement réalisés (par natures d'interventions, par technologie, par nature de couts,...)</li> <li>○ Les données sont consolidées (elles tiennent compte d'une période de relevés significative, elles tiennent compte des éléments relatifs à la maintenance : couts d'interventions, cout des pièces de rechange, cout des moyens de surveillance..., elles sont réalistes, elles sont comparées aux conséquences sur les pertes de productions,...)</li> <li>○ Le cas échéant, les données statistiques sont rapprochées aux courbes de tendances ou de probabilités prises en compte, les projections possibles sont proposées</li> <li>○ Les comparaisons nécessaires sont réalisées.</li> <li>○ ...</li> </ul> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Les contraintes techniques organisationnelles et économiques</b> (budget) sont prises en compte dans l'analyse.</p>

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U1 - Définition des méthodes ou organisations de maintenance		
<b>C2. Définir des méthodes ou organisations de maintenance adaptées à un contexte</b>	<p>Le contexte (contraintes, problématique,...) et la politique de maintenance de l'entreprise sont connus.</p> <p>A partir d'une problématique nécessitant d'agir sur un des champs suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Technique</b> : modifications ou modernisation d'installations,...</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organisationnel</b> : mise en place d'une GMAO*, nouvelle organisation du service, appel à la sous-traitance,... mise en place ou réorganisation des stocks de pièces de rechange, ...</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Méthodologique</b> : mise en place de maintenances préventives, prédictives**, amélioratives, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>La ou les solutions sont pertinentes</b> au regard du contexte, les effets sont positifs sur l'organisation et/ou les moyens à maintenir. Elles découlent logiquement de constats ou d'analyses technico-économiques.</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>La démarche est structurée</b>, elle s'appuie des méthodologies adaptées et en cohérence avec le contexte, la culture et les moyens de l'entreprise (par exemple :) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs sont clairement identifiés</li> <li>- Le déroulement est logique</li> <li>- Les enjeux sont compris et clairement exprimés</li> <li>- Les écarts sont suivis d'actions ou de mesures adaptées</li> <li>- Les ressources nécessaires sont évaluées</li> <li>- Les risques sont pris en compte (retard, pertes de production, dégradation du service,...)</li> </ul> </li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>La ou les solutions tiennent compte des contraintes techniques</b> (qualité, sécurité), <b>économiques</b> (budget, couts), <b>organisationnelles</b> de l'entreprise ou du client (disponibilité des moyens, des ressources).</li> </ul>

\* GMAO : gestion de maintenance assistée par ordinateur

\*\* La maintenance prédictive couvre des techniques de type : analyse vibratoires, thermographie, analyse d'huile ou tribologie,...

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U2 – Pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou organisations de maintenance		
<b>C3. Piloter une action d'amélioration en lien avec la fonction maintenance</b>	<p>Dans le périmètre d'une action agissant sur la fonction maintenance (méthode, organisation, adaptation technique) L'ensemble des données d'entrées en lien avec l'action sont mises à disposition (documents, historique,...) Le contexte est connu.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Le pilotage est opérationnel et efficace (l'utilisation des ressources est optimisée, les activités sont coordonnées de manière cohérentes en lien avec l'objectif, les dérives sont prises en compte et font l'objet d'actions adaptées)
		<input checked="" type="checkbox"/> La méthode et les outils de pilotage sont adaptés au contexte et à la culture de l'entreprise et au résultat à atteindre : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les enjeux et objectifs à atteindre sont compris et pris en compte dans la méthode de pilotage (par exemple : découpage en sous objectifs avec définition de livrables)</li> <li>○ Les tâches ou activités sont ordonnancées en favorisant les possibilités de jalonnement selon un planning prévisionnel, la recherche de solutions d'optimisation est avérée.</li> <li>○ La disponibilité des ressources et des moyens à maintenir est vérifiée</li> <li>○ Les compétences adaptées sont mobilisées, leur disponibilité est vérifiée en fonction du planning de charge de travail,</li> <li>○ Les retards ou décalages sont justifiés par des événements factuels.</li> <li>○ Le suivi du déroulement des activités est assuré, des actions d'ajustements pertinentes pour réduire les écarts sont proposées.</li> </ul>
		<input checked="" type="checkbox"/> Les contraintes sont prises en compte (disponibilité, contraintes de charge de travail,...), la qualité de service est assurée, la sécurité des personnes et des biens est prise en compte.

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U2 – Pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou organisations de maintenance		
<p><b>C4. Assurer le suivi économique des activités de maintenance</b></p>	<p>Dans le périmètre d'une action d'amélioration ou dans le cadre de l'activité normale (par exemple : gestion des coûts d'intervention, gestion des coûts d'une action visant à améliorer la fonction maintenance de l'entreprise)</p> <p>Les données de gestion sont fournies la structure des éléments comptables et de gestions sont mis à disposition, le cout induits par des arrêts techniques sont connus.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Les données économiques sont structurées et consolidées, elles sont exploitables par une tierce personne</b>, elles permettent de faire un suivi opérationnel de l'activité.</p> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>La méthode de suivi économique est adaptée et pertinente :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les données sont structurées par nature de coûts, elles suivent la logique de suivi budgétaire de l'entreprise (gestion des stocks de pièces détachées et consommable, gestions de la sous-traitance, gestion des travaux,...)</li> <li>○ Le suivi et la mise à jour est assurée régulièrement. Les données sont vérifiées de manières récurrentes.</li> <li>○ Le cas échéant les données sont consolidées par équipement ou secteur d'activité (atelier, parc machines,..) des comparaisons sont possibles.</li> <li>○ Des indicateurs sont proposés, ils sont exploitables et constituent de véritables outils de suivi de l'activité de maintenance.</li> </ul> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Les contraintes économiques et organisationnelles sont prises en compte</b> dans l'activité de gestion en cohérence avec la culture de l'entreprise.</p>

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U3 - Mesure d'efficacité des méthodes ou organisations de maintenance		
<p><b>C5. Animer une réunion de suivi d'activités en lien avec la fonction maintenance</b></p>	<p>Dans le cadre de l'activité quotidienne ou dans le périmètre d'une action d'amélioration impliquant plusieurs acteurs.</p> <p>Les supports d'animations sont fournis (indicateurs, tableau d'évènements,...)</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Les indicateurs et évènements de maintenances sont commentés (actions en cours, priorités à prendre en compte, points à surveiller, passage de consignes,...). La participation est favorisée, les points à traiter sont collectés et une réponse est faite en termes de délai de réalisation et un suivi est assuré.</p>
		<p><input checked="" type="checkbox"/> La méthode est adaptée au contexte, à la culture de l'entreprise (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elle suit un ou des objectifs précis</li> <li>○ Elle s'appuie d'éléments factuels (évènement, pannes, priorité,...)</li> <li>○ Elle favorise la remontée d'informations et la mise en place d'actions correctives ou préventives</li> <li>○ Elle permet d'assurer un suivi d'état d'avancement des actions (actions en cours, à venir, soldées)</li> <li>○ Elle est animée dans une logique de résolution de problèmes favorisant la prise en charge d'actions par les participants.</li> </ul>
		<p><input checked="" type="checkbox"/> Les contraintes, qualité, santé et sécurité, environnement sont prises en compte.</p>

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
U3 – Mesure d'efficacité des méthodes ou organisations de maintenance		
<p><b>C6. Assurer le reporting des activités de maintenance au responsable</b></p>	<p>Dans le cadre de l'activité quotidienne ou dans le périmètre d'une action d'amélioration.</p> <p>Les éléments de pilotage, la liste des évènements sur une période, les données économiques sont fournies.</p> <p>La politique maintenance est connue.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Le reporting est assuré</b> en s'appuyant sur des indicateurs favorisant la prise de décision. Les informations sont pertinentes et reflètent la réalité de l'activité de la maintenance.</p>
		<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>La méthode est adaptée (par exemple):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elle s'appuie sur des outils d'aide à la décision (indicateurs, évènements, tendances)</li> <li>○ Elle est factuelle et réaliste</li> <li>○ Elle est structurée et synthétique</li> <li>○ Elle permet de faire des comparaisons dans le temps</li> <li>○ Elle est en cohérence avec les indicateurs globaux de l'entreprise</li> </ul>
		<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Les contraintes économiques, budgétaires sont connues.</b> L'état général du parc matériel et contraintes de production sont connus (taux de pannes, disponibilité des équipements, fiabilité, coût d'indisponibilité des équipements...), les contraintes du service à assurer sont parfaitement appréhendées (en termes de qualité, hygiène-santé- sécurité, environnement)</p>

### 3. Conditions d'admissibilité

Pour que le candidat<sup>1</sup> soit déclaré admissible par le jury de délibération, l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

### 4. Modalités d'évaluation

#### A. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis..) implique l'inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

#### B. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions de réalisation définies dans le référentiel de certification.

##### **a) Validation des capacités professionnelles**

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

##### **b) Définition des différentes modalités d'évaluation**

###### 1. Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

---

<sup>1</sup> Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.  
MQ 2003 03 69 0223 Chargé(e) de Maintenance Industrielle - version du 07/01/16



## 2. Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

## 3. Evaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur:

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

## 4. Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

*(Supprimer la rubrique inutile si nécessaire)*

➤ par observation avec questionnements

Ou

➤ avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat.